



## VERIFICATION DE L'EXECUTION DE LA MISSION

### INFORMATIONS GENERALES

<b>Nom de l'organisme :</b>	PromTime	<b>N° de contrat :</b>	19836542
<b>Responsable du site :</b>	Grégory KATZ	<b>Type d'audit :</b>	Audit initial
<b>Adresse du site :</b>	128 rue de Boétie 75008 Paris France	<b>Date de l'audit sur site:</b>	27/10/23
		<b>Durée de l'audit :</b>	1,75 jours dont 0,5 sur site
		<b>Responsable d'audit :</b>	Pascale Yon

### CONCLUSIONS DE LA VERIFICATION

#### Présentation de l'entreprise - Contexte

PromTime est une start-up française qui évalue dans le cadre d'une expérimentation validée par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé le gain de santé après un acte de soin. Cette expérimentation doit permettre aux praticiens de se comparer entre pairs dans un but d'amélioration et aux patients de mieux s'orienter dans le système de santé. Trois registres sont à ce jour ouverts. Le premier portant sur l'opération de la cataracte, développé depuis 2021, le deuxième portant sur l'opération du canal carpien ouvert en 2023. Un troisième registre est en cours de développement sur l'audiologie.

Des indicateurs sont mis en place et suivis depuis 2021. Du fait de l'ouverture différente des registres, le périmètre des indicateurs peuvent varier.

Les changements de statuts amenant la qualité de société à mission ont eu lieu en Juin 2023.

La mission fixée par l'entreprise représente le coeur de métier de l'entreprise. De ce fait, tous les moyens financiers et non financiers sont alloués à la mission.

Un comité de mission comptant des membres stratégiques des parties prenantes a été mis en place en juillet 2023 apportant une expertise au suivi de la mission. Un rapport annuel a été rédigé concluant à l'atteinte des objectifs. Le comité de mission a émis des suggestions qui méritent d'être prises en compte dans les mois à venir.

Trois objectifs statutaires avec pour chacun 5 indicateurs de suivi sont définis depuis 2021. Les objectifs statutaires et les indicateurs de suivi sont pertinents par rapport à la mission. Ils portent cependant uniquement sur un aspect social en lien avec l'enjeu majeur de l'entreprise.

Un plan d'actions et une trajectoire par objectif sont définis et suivis avec une perspective d'amélioration.

#### Conclusions du vérificateur

Les objectifs étant suivis depuis 2021, l'antériorité des résultats a été prise en compte. Dans ce contexte, le vérificateur conclue à l'atteinte des trois objectifs statutaires. Pour les trois objectifs, les indicateurs répondent à un seuil fixé ou à une trajectoire.

Dans les mois à venir, il serait cependant pertinent d'intégrer un aspect environnemental. De plus, une homogénéisation des périmètres pour chaque indicateur serait à envisager. Au fil du temps, les indicateurs de suivi pourront évoluer afin de rester pertinent.



**Rapport du Comité de mission  
de PromTime, entreprise à mission**

**Paris, le 24 octobre 2023**

**Membres du Comité de mission**

Anne-Marie Armanteras  
Laurent Degos  
Jean-Pierre Thierry  
Jérémie Chamey

**Audit réalisé par**



## 1. Présentation des membres du Comité de mission

### 1.1. Anne-Marie Armanteras, Présidente du Comité de mission

Aujourd'hui Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale (ANAP) et du Think Tank Health&Care, et membre du comité de mission de l'entreprise à mission de Vivalto Santé. Anne-Marie Armanteras a été chef d'établissement de grands hôpitaux de l'APHP ainsi que de la Fondation ophtalmologique A de Rothschild avant de diriger la direction de l'offre de soins et médicosociale de l'ARS Ile de France. Elle a également dirigé la direction générale de l'offre de soins au ministère de la santé avant de présider la commission de certification et la commission d'évaluation médicosociale au Collège de la Haute Autorité de Santé. Elle a par la suite également exercé les fonctions de conseiller santé, personnes âgées, handicapées à l'Elysée. Elle est Officier de la Légion d'Honneur et commandeur de l'Ordre National du Mérite.

### 1.2. Laurent Degos

Vice-Président du comité évaluation de Paris Biotech Santé, Membre du Good Governance Committee de l'European Hematology Association. Président fondateur de la Haute Autorité de Santé (HAS), a été Professeur d'hématologie clinique (Université Paris cité), médecin de l'hôpital Saint Louis, Vice-Président de l'Institut Pasteur et de l'Institut Curie, membre du Scientific Panel for Health (EU), Directeur de l'Unité 93 INSERM, Directeur de l'Institut d'Hématologie et de l'école doctorale Biologie et Biotechnologie, Président de l'AFSSAPS (actuellement Agence Nationale de Sécurité des Médicaments) et EFG (actuellement Agence de Biomédecine). Il a effectué ses recherches en santé publique, génétique, cancérologie et hématologie. La réversion de la cellule maligne en cellule normale (thérapie ciblée) a été sa principale découverte. Prix de la Fondation General Motors (Kettering Washington), Rodolph Brupbacher (Zurich), Prix Loubaresse (Curie, Paris). Laurent Degos est Officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, officier des Palmes Académiques. Il est Membre correspondant de l'Académie des Sciences et Membre de l'Académie Nationale de Médecine.

### 1.3. Jean-Pierre Thierry

Jean-Pierre Thierry est membre titulaire de la Commission de la Transparence de la Haute Autorité de Santé (2015-2024) et Membre du Comité Scientifique de l'ANSM (2023-2026). Il est également Conseiller médical de France Assos Santé depuis 2014 et Membre du bureau de l'Association Le Lien. Il est aussi Vice-Président du consortium VBHC (Value Based Health Care). Médecin spécialisé en Santé Publique, en économie de la santé et en évaluation des technologies médicales ayant travaillé dans le secteur public et privé, les établissements hospitaliers et l'industrie. Expert en informatique de santé auprès de la Commission Européenne 1992-2018 et Future Emerging Technology/Human Brain Project. Co-auteur du rapport « eHealth for Safety » pour la Commission Européenne. Expert auprès du gouvernement Belge (2000-2006 puis 2013-2022). Fellow du « National Library of Medicine Fellowship Program » en informatique de santé organisé par les National Institutes of Health des USA (2006). Membre du Governing Council de HIMSS Europe (2012-2016) et Past-Chair 2015-2016. Membre de l'American Society of Clinical Oncology 2010-2016. Conseiller eSanté du Fonds Actions Addictions (2017-2020) et corédacteur du rapport à la MILDECA « eSanté dans les addictions (2019). Il est aussi co-auteur avec Claude Rambaud de « trop soigner rend malade » Albin Michel, Prix Prescrire 2017.

### 1.4. Jérémie Chamey

Ingénieur en intégration de service et en développement logiciel (Ecole des Mines de Paris), Jérémie est le Chief Technical Officer chez PromTime. Après plus de 20 ans d'expérience dans le digital chez Orange puis en startups, il a été développeur, entrepreneur, formateur et CTO. Aujourd'hui, sa mission chez PromTime est de piloter la

stratégie digitale de l'entreprise notamment sur le développement de la plateforme PromLive, son interopérabilité avec les logiciels métiers, la maintenance, la sécurité et la conformité.

## **2. Motivations des membres du Comité de mission**

### **2.1. Motivations de Anne-Marie Armanteras**

L'amélioration de la qualité des soins a toujours été un fil rouge de ma carrière, tant comme chef d'établissement que par la suite dans mes fonctions au Collège de la HAS. Les leviers tels que la certification des établissements de santé, l'élaboration des bonnes pratiques de qualité et de pertinence, la lutte contre les événements indésirables liés aux soins, sont bien déployés dans notre pays mais pour autant non suffisants, le plus souvent concentrés sur les obligations de moyens, mais pas de résultats. La mesure du résultat du soin par le patient et par le professionnel de santé souffre d'un déficit de passage à l'échelle. Ils sont promus par la HAS et les autorités sanitaires mais très peu déployés. Or, généraliser la mesure du résultat du soin, embarquer le patient et le professionnel dans cette mesure pour pouvoir s'inscrire dans une trajectoire d'amélioration sont, selon la littérature internationale, des déterminants de la qualité des soins.

PromTime est une jeune entreprise innovante française (JEI) issue du milieu académique, financée notamment par le ministère de la santé et l'Assurance Maladie via une expérimentation « article 51 ». PromTime travaille en étroite concertation avec les représentants des patients et plusieurs Conseils Nationaux Professionnels pour développer des registres standardisés PROMS à large échelle (aujourd'hui dans la cataracte, le canal carpien, l'audiologie, et demain pour d'autres actes). PromTime évalue le bénéfice ressenti par le patient en termes de qualité de vie et de récupération fonctionnelle, à travers un score standardisé – le Gain de Santé – ajusté au profil de chaque patient. L'impact social des travaux de PromTime est majeur aujourd'hui dans le système de santé car la méthodologie, la digitalisation, l'évaluation et la gouvernance scientifique élaborées par PromTime – en partenariat avec les comités nationaux professionnels et des associations de patients concernés - constituent un socle solide de construction du système de qualité. Il vient en appui des actions concourant à l'élaboration et l'appropriation des bonnes pratiques en santé. La mesure du résultat du soin par les patients et les professionnels permet, par la comparaison, d'améliorer significativement la qualité et la pertinence dans les soins. Cela motive grandement mon soutien à ce travail et à ses objectifs.

### **2.2. Motivations de Laurent Degos**

La valeur en santé s'est focalisée sur l'aspect économique, cherchant à minimiser la dépense, agissant sur la tarification des activités et sur la maîtrise du nombre d'actes, et non à optimiser le résultat clinique pour le malade, malgré mes nombreuses interventions durant et après ma présidence de la HAS. J'ai participé au sein de l'OCDE à la promotion des PROMs et des PREMs. Peu de réactions des pouvoirs publics européens en dehors de la Suède qui a connu un insuccès dû à une volonté de réforme globale du système de santé. PromTime apporte la preuve de l'efficacité de cette approche pour le bienfait des malades en avançant pas à pas. Cette entreprise répond à un objectif central des politiques de santé, et sa mission se doit d'être exemplaire pour convaincre les pouvoirs publics français.

### **2.3. Motivations de Jean-Pierre Thierry**

L'engagement des patients représentés notamment par l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de santé (France Assos Santé) est considéré, dans le cadre réglementaire inauguré par la loi de Mars 2002 dite de « démocratie sanitaire », comme un levier indispensable pour faire évoluer les pratiques de soins et donc les modalités de régulation et d'administration du système de santé français. Les PROMS et les PREMs sont des indicateurs pertinents et désormais largement reconnus à l'international. Leur intérêt est le plus souvent rapidement compris par les patients et usagers qui y voient un moyen d'améliorer leurs prises en charge (compréhension,

personnalisation, évaluation des résultats) et participer activement aux décisions les concernant. L'appropriation des PROMs et des PREMs par les professionnels de santé est cependant encore difficile dans des systèmes de santé confrontés pourtant à une crise profonde expliquée notamment par la défense d'intérêts catégoriels, par une évaluation imparfaite de l'efficacité et de l'efficience des soins et, sur longue période, par une régulation économique qui a privilégié le volume plutôt que la valeur.

PromTime a démontré la faisabilité de leur utilisation, notamment grâce au dispositif dérogatoire de l'Article 51. PromTime a démontré aussi l'appropriation des registres PROMs par les CNP dans plusieurs spécialités médicales. La généralisation progressive des PROMS et PREMS sur le terrain selon l'approche méthodologique de PromTime représente donc un enjeu sociétal majeur du point de vue des patients et usagers. France Assos Santé m'a mandaté pour représenter l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé au sein du Consortium VBHC qui anime les conseils scientifiques de spécialités dans les projets portés par PromTime. Pour moi, il s'agit de favoriser la mise en œuvre des mesures susceptibles d'améliorer les prises en charge grâce à de nouveaux modèles de régulation validés et éthiques, impliquant les patients et les usagers, et visant une amélioration constante et continue de la qualité et de la sécurité des soins pertinents.

## **2.4. Motivations de Jérémie Chamey**

En tant que salarié de PromTime, ma motivation pour participer à ce Comité de mission repose sur ma connaissance interne de l'entreprise et sa détermination à réaliser sa mission pionnière. « Pionnière » car l'approche méthodologique de PromTime répond à des exigences scientifiques, technologiques, déontologiques et opérationnelles. Ces exigences permettent de créer une dynamique jusqu'alors inédite dans le système de santé. Il est particulièrement motivant d'inventer de nouveaux outils et méthodes pour étayer l'évaluation de la pertinence des soins à travers une gouvernance collégiale et impartiale, inclusive du secteur public et privé. Chaque registre PROM mobilise une communauté de pratique centrée sur le partage des résultats patients et le dialogue entre pairs, accélérant considérablement les changements de pratiques. Concrètement, les Gains de Santé se sont améliorés de +17% en 24 mois. Par ailleurs, 40% des praticiens déclarent avoir changé leurs pratiques dans les 18 mois, tandis que 28% déclarent avoir changé leurs relations avec les patients. Maintenant que le savoir-faire PromTime a réalisé sa preuve de concept, il s'agit de généraliser ces résultats à l'échelle nationale. Aujourd'hui, plus de 11,000 patients sont référencés dans la plateforme PromLive, avec plus de 3 000 Gains de Santé analysés. En ma qualité de Chief Technical Officer, il est particulièrement excitant de contribuer à transposer le modèle PromTime dans des spécialités telles que l'ophtalmologie, l'orthopédie, l'ORL, l'obstétrique, etc. Des sociétés savantes et Conseil Nationaux Professionnels nous contactent spontanément pour créer leurs propres registres. La spontanéité de cette dynamique PROM démontre que rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue.

## **3. Rapport de mission**

### **3.1. Introduction**

#### **3.1.1. Pourquoi les PROMS**

L'amélioration de la qualité et de la pertinence des soins constitue un des enjeux majeurs de notre système de santé car elle permet in fine d'assurer sa durabilité et sa résilience. Aujourd'hui, alors qu'une crise du sens affecte l'engagement dans les métiers du soin notamment dans les établissements de santé, embarquer les équipes de soins dans des actions concourant à mettre en évidence le résultat du soin mesuré par le patient et par le professionnel permet de les repositionner dans leur cœur de métier et est à même de les (re) motiver. Ces travaux sur les PROMs répondent également au souhait manifesté par les organismes de protection sociale et les autorités sanitaires de mieux appréhender les résultats du soin mesurés par les patients et les professionnels pour

progresser dans la connaissance de l'impact du soin, voire utiliser cette mesure comme un dispositif d'incitation à la qualité. C'est dans ce cadre que PromTime s'est constituée avec l'approbation et le financement du programme de création des registres PROMs en commençant par la cataracte.

Les bonnes pratiques sont un déterminant de la qualité des soins, vecteur de la progression des compétences et du savoir-faire. Or, en France comme dans d'autres pays, nous souffrons d'un déficit d'implémentation, c'est-à-dire d'appropriation de ces bonnes pratiques élaborées par les autorités de santé et les sociétés savantes. En permettant aux équipes soignantes qui ont adhéré à la démarche de se comparer entre elles sur les résultats du soin (avec la double vision de l'appréciation du patient et du professionnel), l'utilisation standardisée des PROMs favorise l'appropriation des bonnes pratiques et de la pertinence des actes. Cette approche scientifique et moderne concourt largement à faire reculer la non qualité et la non pertinence, sources de morbi/mortalité et de gaspillages des ressources de l'Assurance Maladie.

### 3.1.2. L'apport de PromTime

La raison d'être adoptée par PromTime lui confère une vision à 360° et une ambition forte sur tous les segments de la mesure de la qualité : i) l'implication directe des patients et des professionnels de santé, ii) une méthodologie scientifique assise sur la digitalisation permettant une standardisation indispensable pour établir des comparaisons à large échelle, iii) la démonstration que la comparaison des résultats produit des améliorations de la qualité, avec une reproductibilité dans plusieurs spécialités médicales.

Par ailleurs, l'engagement conjoint dans une gouvernance indépendante des organismes nationaux représentant les professionnels et les patients assurent les conditions de fiabilité, de légitimité, de promotion des travaux pour se donner l'opportunité de passer à l'échelle et de « faire système ».

Le Comité de Mission de l'entreprise PromTime approuve sa raison d'être ainsi que sa déclinaison par les objectifs statutaires et opérationnels qui pourront porter les développements ultérieurs sur d'autres segments d'activité. De même, les indicateurs choisis par PromTime et élaborés en concertation avec le consortium scientifique tracent une voie qui pourra s'enrichir progressivement.

### 3.2. Objectif statutaire n°1 : impliquer directement le patient dans l'évaluation des soins

L'expérimentation de PromTime sur la cataracte permet de souligner l'importance de la dimension organisationnelle de terrain dans l'appropriation des PROMs par les professionnels et les patients. En l'occurrence, la démarche s'inscrit dans une stratégie « bottom up » prometteuse, en rupture avec l'approche réglementaire « top down » privilégiée à ce jour et considérée comme trop peu efficace pour orienter les pratiques de soins et en évaluer l'impact en termes de qualité, de sécurité et de pertinence. Les registres standardisés développés par PromTime sur la cataracte et la chirurgie du membre supérieur, au stade actuel, ont permis de démontrer qu'une majorité de patients acceptaient de remplir les questionnaires PROMs.

Les bénéfices pour les patients sont multiples :

- Les PROMs leur permettent de faire entendre « leur voix » et modifie le dialogue médecin-patient comme support de communication précisant les attentes objectivables en termes de résultats (par exemple la fonction motrice de la main ou l'amélioration du confort visuel au quotidien). Les premiers résultats de l'approche développée par PromTime montre que les PROMs doivent être considérés comme l'un des vecteurs privilégiés pour favoriser la codécision.
- La personnalisation et l'évaluation de la qualité des soins. Les PROMs sont de nature à éclairer la prescription en tenant compte des besoins objectivés par des critères pertinents pour les patients.
- Le suivi des résultats, pour les professionnels, débouche sur une amélioration de la qualité des soins dont les futurs patients pourront bénéficier. Mais à un niveau individuel pour chaque patient, les PROMs peuvent favoriser une participation active : meilleure adhésion au traitement, meilleure attention en fonction de l'évolution, amélioration de la communication.

Les PROMS peuvent améliorer la connaissance de l'efficacité des soins par catégories de patients en tenant compte de la stratification des patients sur des critères médicaux. Les PROMS sont éventuellement susceptibles d'améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités si les bases de données sont enrichies de données sur l'environnement du patient, ses conditions de vie ; famille et aidants ; statut socio-professionnel.

La dénomination « subjective » des PROMS sous-tend une faiblesse méthodologique qui mériterait d'être revisitée. Comparé aux données cliniques « objectives » au cas par cas et selon les pathologies et les interventions (prescription de médicament, actes chirurgicaux et interventionnels, autres.), leur intérêt, du point de vue du patient, pourrait être égal voire parfois supérieur aux données cliniques et surtout aux indicateurs de substitution fondée sur des résultats d'examen biologique ou d'imagerie médicale. Aussi, dans ces cas précis et justifiés méthodologiquement, l'approche de PromTime pourrait concerner des protocoles de recherche clinique ou des études de post-inscription, qu'il s'agisse de réévaluer certaines techniques ou pour l'évaluation de nouveaux produits de santé, notamment en « vie réelle ». Il s'agirait notamment de ceux qui ont bénéficié de procédures d'agrément accélérées ne permettant pas de statuer sur leur efficacité. Une réflexion pourrait être conduite avec les sociétés savantes, les CNP, la HAS et l'ANSM.

Les indicateurs de résultats présentés par PromTime sont à ce stade appropriés pour la phase de montée en charge actuelle. La représentativité statistique est globalement atteinte pour le registre PromTime sur la cataracte, compte tenu du nombre de patients analysés. Le recours aux résultats rapportés par les cliniciens (CROMs) dans l'interprétation des résultats est indispensable à la stratification des cas analysés et indications évaluées. Le taux de réponse total de cas complets est un indicateur approprié pour mesurer l'implication directe des patients dans l'évaluation de la pertinence des soins.

Si besoin, au moment de la présentation aux patients, PromTime pourrait préciser son approche de la trajectoire des données pour un usage potentiel par les patients utilisateurs de Mon Espace Santé (nécessitant une transmission de données choisies vers le Health Data Hub ou vers d'autres registres ou bases de données éventuelles), en conformité avec le RGPD.

### **3.3. Objectif statutaire n°2 : Aider les professionnels de santé à se comparer pour s'améliorer**

Le changement de comportement représente toujours la difficulté centrale de toute politique de santé. Un des objectifs de PromTime est de mesurer ce changement de comportement. PromTime a considéré que le moteur de ce changement visant à l'amélioration de la pratique médicale des professionnels de santé est la comparaison des résultats des soins rapportés par le patient (PROMs). Cette comparaison s'appuie sur un score standardisé – le Gain de Santé – qui mesure la qualité de vie du patient avant et après un épisode de soins. Les moyennes de Gains de Santé sont ajustées aux profils des patients, et partagées au sein d'une communauté de pratique où les professionnels volontaires peuvent librement se comparer pour s'améliorer. Porté par la société savante, le registre favorise une dynamique d'amélioration individuelle du professionnel à travers une émulation collective.

En prenant cet angle d'action, PromTime obtient une amélioration du résultat pour le malade, étonnante par son amplitude et par sa rapidité jamais observées auparavant dans une action de politique de santé demandant un changement de comportement individuel. PromTime a pris le cas du traitement de la cataracte. D'autres maladies sont en cours de lancement en partenariat avec les sociétés savantes et les associations de patients. Cette politique est originale, d'une part en s'adressant à une maladie précise en avançant pas à pas, et d'autre part en se servant de la comparaison entre professionnels pour améliorer les résultats individuels des professionnels de santé. La comparaison nominative entre professionnels volontaires n'est pas rendue publique (seule la moyenne agrégée de la communauté est diffusée) et devrait être approuvée par l'Ordre des Médecins.

Cinq indicateurs mesurant le résultat pour le patient ont été définis. L'originalité est d'avoir deux entrées de Gain de Santé - l'une centrée sur le résultat clinique, l'autre sur l'appréciation du patient (vision objective et vision subjective) - qui permet de mieux orienter l'amélioration désirée sur le fonctionnel et/ou sur le relationnel. La comparaison dans le temps entre professionnels volontaires accélère le changement de comportement au plan individuel et collectif. Le nombre de Gains de Santé non pertinents mériterait une recherche de cause (surtraitement, échec, comorbidité, etc.) et un suivi fléché dans le temps. Les résultats globaux devraient être l'objet

de communication annuelle grand public pour compléter la mission de l'entreprise. Les objectifs des indicateurs pour 2024 ambitieux et ceux des années ultérieures dépendront des résultats acquis. Certes les professionnels avec des scores élevés seront toujours à la pointe mais il y aura une limite, et ceux qui sont à la traîne mériteront une attention particulière pour les aider à progresser.

### **3.4. Objectif statutaire n°3 : évaluer la pertinence des soins dans un esprit d'impartialité et de collégialité avec les sociétés savantes et les associations de patients**

Quelques équipes en France, convaincues par la nécessité d'établir des modalités d'appréciation des résultats des soins pour progresser dans la qualité et la pertinence et incitées par le manuel de certification de la HAS, viennent à l'élaboration et l'utilisation de PROMS. Mais, le plus souvent, ces travaux restent isolés dans les services ou départements, et faute de moyens adéquats souffrent de défaut de constance et de méthode de validation généralisables. Ces travaux sont utiles aux communautés mais peuvent difficilement « faire système » et c'est bien la difficulté pour les autorités sanitaires et pouvoirs publics de pouvoir les inclure dans une organisation qui pourrait s'appliquer à de très nombreuses équipes et établissements sur le territoire, voire à pouvoir être intégrés comme des indicateurs pour le résultat des certifications des établissements de santé ou modalités d'intéressement financier intégrés aux modalités classiques de financement de l'activité.

PromTime, entreprise à mission, construit à travers des registres PROMs des communautés de pratiques à une échelle qui peut être nationale, en s'appuyant sur une gouvernance scientifique portée par les sociétés savantes et associations de patients, vecteurs de diffusion nationale, garantissant l'objectif ciblé de bonne pratique ainsi que l'appréciation des résultats. Par rapport aux initiatives méritantes mais isolées, la gouvernance organisée par PromTime donne toute leur place en indépendance aux organismes professionnels et associations de patients, la fonction d'opérateur et d'auditeur étant réalisée par les équipes professionnelles de PromTime.

L'objectif opérationnel est d'adopter une gouvernance collégiale et des règles déontologiques garantissant l'impartialité et la collégialité de la méthodologie. Dans ce cadre, les indicateurs d'impartialité avec les déclarations publiques d'intérêt et les chartes éthiques signées par les membres des conseils scientifiques sont conformes aux bonnes pratiques déontologiques pratiquées en France. La collégialité est garantie par la gouvernance des conseils scientifiques assurée par les sociétés savantes, les Conseils Nationaux Professionnels et les associations de patients (France Assos Santé) qui valident en toute indépendance les choix des méthodologies et assurent les validations statistiques. Les conseils scientifiques des registres PROMS sont portés par une personnalité morale indépendante de PromTime, le Consortium VBHC, association sans but lucratif. Les statuts et le règlement intérieur de l'association Consortium VBHC prévoient des règles de fonctionnement précises pour garantir son indépendance (par exemple : convocation aux réunions, quorums et votes, procès-verbaux, adhésion de nouveaux membres ou exclusion, etc.). Le fait que l'expertise scientifique de PromTime soit externalisée et confiée à une association sans but lucratif constitue un gage supplémentaire d'impartialité et de collégialité de chaque registre opéré par l'entreprise à mission.

## **4. Conclusion**

La Raison d'être de PromTime ainsi que les déclinaisons en objectifs nous paraissent clairs et pertinents. Les indicateurs montrent déjà à cette étape un degré de réalisation conforme à l'ambition affichée d'un impact social à large échelle, à même de satisfaire les impératifs de progression de la qualité des soins et les aspirations des patients, des professionnels, des organismes de protection sociale et autorités sanitaires.

Dans le cadre du bénéfice pour le patient, les registres PROMS déployés par PromTime viennent apporter une dimension supplémentaire au principe souhaité de la codécision en santé et pourraient constituer un facteur de meilleure adhésion du patient à son traitement, mais également être hissés au rang des indicateurs en vie réelle pour des produits de santé en phase expérimentale, ou déjà sur le marché. C'est une réflexion que PromTime et les sociétés savantes pourraient engager avec la HAS. De même, dans le cadre de la montée en charge de Mon Espace Santé (outil personnel de chaque assuré social pour ses données de santé et informations utiles, il pourrait,

dans un but pédagogique, être envisagé une publication des résultats des différents registres sur le site du ministère de la santé, tel que Santé Publique France).

Dans le cadre du bénéfice pour le professionnel, il serait intéressant de pouvoir proposer aux équipes volontaires une comparaison de l'amélioration dans le temps des Gains de Santé, mais aussi de pouvoir s'intéresser davantage aux résultats de soins non pertinents pour en identifier les causes.

La méthode exigeante impliquant les CNP et les Associations de patients nous semble être de nature à garantir, d'une part, l'impartialité du choix des méthodes utilisées et des indicateurs d'évaluation proposés et, d'autre part, la diffusion à grande échelle des PROMS pour viser un impact d'amélioration sur le système de santé. La notion de partage des résultats pourrait davantage être valorisée.

Il conviendrait, dans le cadre de l'extension à d'autres pathologies et spécialités, d'envisager des actions de communication grand public pour faire connaître la démarche, sensibiliser à cette approche les patients, leurs représentants et les professionnels eux-mêmes. Ces actions de communication sur les résultats d'amélioration produits pourraient renforcer la volonté exprimée des pouvoirs publics d'intégrer la mesure du résultat dans l'action publique d'amélioration de la qualité des soins (plus large utilisation dans le système d'incitation financière à la qualité, dans Mon Espace Santé, sur les portails des ARS et AmeliPro, etc.).

Anne-Marie ARMANTERAS

**DocuSigned by:**  
*Anne-Marie ARMANTERAS*  
E0CD0C3CD2D245F...

Laurent DEGOS

**DocuSigned by:**  
*Laurent DEGOS*  
E476275E6AF04BF...

Jean-Pierre Thierry

**DocuSigned by:**  
*Jean-Pierre Thierry*  
6899CA51B5E4481...

Jérémie Chamey

**DocuSigned by:**  
*Jérémie Chamey*  
520A43549778460...



## Rapport de Bureau Veritas Certification sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Nos travaux de vérification portent sur la période allant du 31/05/2022 au 05/09/2023

### A PromTime

128 rue la Boetie 75008 Paris (adresse postale)  
156 rue de Vaugirard 75015 Paris (adresse physique)

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), en application du décret 2020-1 du 2 janvier 2020 relatif aux sociétés à mission et de notre programme GP01-Vérification SAM, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations et données historiques (constatées ou extrapolées) liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 31/05/2021 au 05/09/2023.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a défini, pour chaque objectif social <sup>(1)</sup> retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société PromTime respecte chacun des objectifs sociaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

(1) Les objectifs statutaires : Objectif statutaire 1 : Impliquer directement le patient dans l'évaluation des soins, Objectif statutaire 2: Aider les professionnels de santé à se comparer pour s'améliorer, Objectif statutaire 3: Evaluer la pertinence des soins dans un esprit d'impartialité et de collégialité avec les sociétés savantes et les associations de patients